

## PROJET DE SERVICE 2023

# Animation Jeunesse





Le service de l'Animation Jeunesse « A.J. » intervient sur la compétence jeunesse, au sein du SIVU Enfance Jeunesse, pour les communes de l'Isle d'Espagnac, Mornac et Ruelle sur Touvre.

**L'équipe du service est composée :**

- D'un responsable du service, ayant aussi des missions de coordination du PEDT et d'organisation des actions interservices de la collectivité.
- D'une animatrice permanente travaillant conjointement sur l'ALSH 03/11 ans. Elle assure également la direction de l'ALSH 12/17 en cas d'absence du responsable.

**Public ciblé :** les 11-17 ans des communes de l'Isle d'Espagnac, Mornac et Ruelle sur Touvre et leurs familles.

**Les actions du service :** Le secteur jeunesse du SIVU Enfance et Jeunesse intervient sur plusieurs dispositifs en lien avec le public 12/17ans :

- **Un ALSH 12/17 ans.**
- **Des actions éducatives au collège Norbert Casteret de Ruelle.**
- **Animation du réseau Promeneur du Net.**

**La continuité éducative entre les services du SIVU Enfance et Jeunesse :** Pour favoriser un accès serein à l'animation jeunesse pour les enfants rentrant en 6ème ou ayant 12 ans, l'animatrice permanente travaille également avec le groupe des 9/11 ans du centre de loisirs 3/11 ans. Elle assure la promotion du service et la communication de son fonctionnement auprès des familles. Sa position facilite les animations passerelles sur les mercredis ou les vacances.

**Le travail en réseau :** L'équipe de l'animation jeunesse est présente au sein de différents réseaux agissant en faveur de la jeunesse. Nous participons à différentes actions qu'elles soient menées par des fédérations d'éducation populaire (Atout Sport par la FCOL), des collectivités (forum des acteurs de la jeunesse par le grand Angoulême), des groupes autonomes (réunion des inter-secteurs jeunes).

**La formation :** L'équipe de l'animation doit répondre aux besoins d'un public dont les usages évoluent rapidement et constamment. Afin de pouvoir répondre aux attentes et aux problématiques des 12/17 ans avec lequel nous travaillons, nous nous engageons régulièrement sur des temps de formation professionnelle.



## 1- UN ALSH 12/17ans :

### 1.1-Présentation de l'accueil :

L'accueil de loisirs sans hébergement de l'Animation Jeunesse (AJ) est ouvert à certaines périodes de l'année pendant les vacances scolaires essentiellement et exceptionnellement pour des projets hors période de vacances.

L'accueil se situe rue Calmette sur la commune de l'Isle d'Espagnac, proche du bois des mérigots. Le bâtiment a un agrément lui permettant d'accueillir jusqu'à 36 personnes, équipe d'animation incluse.

Il est composé de deux salles d'activité, d'une cuisine, d'un local technique et de rangement, d'une salle d'entrepôt du matériel pédagogique et de deux WC non mixte. Nous disposons d'un espace extérieur non clôturé.

Le fonctionnement de l'accueil est fixé de la manière suivante afin de répondre au mieux aux attentes des jeunes et de leurs parents :

#### Pendant les vacances scolaires :

Ouverture du lundi au vendredi en après-midi, après-midi et soirée, ou, à la journée lors des sorties. Les horaires sont variables. Ils s'adaptent aux plannings d'animation.

L'ALSH 12/17 ans n'assure pas de service de restauration. Les temps de repas proposés font partis des temps d'animations.

Un ramassage en minibus (9 places) ou un véhicule 7 places clairement identifié est organisé afin de faciliter la venue des jeunes sur le lieu d'accueil situé au chalet des Mérigots rue Calmette à l'Isle d'Espagnac.

#### Pendant le temps scolaire :

Ouverture de l'accueil sur certains vendredis soir, samedis ou autres jours selon les projets.

Les animations mises en place sont en priorité à destination des jeunes résidant sur les communes de L'Isle d'Espagnac, Mornac et Ruelle sur Touvre. Le public ne résidant pas sur ce territoire peut participer aux animations dans la limite des places disponibles.



### 1.2 – Les objectifs pédagogiques :

- Favoriser la rencontre avec des publics extérieurs aux services.
- Développer la cohésion du groupe accueilli sur l'accueil 12/17 ans.
- Encourager l'épanouissement des personnalités et de chaque jeune en tant qu'individu.
- Permettre l'accueil et le respect de toutes les différences présentées par le public 12/17 ans du territoire.
- Permettre et valoriser l'engagement des jeunes sur les temps de vie de l'accueil 12/17 ans.
- Animer ou participer à des actions de prévention dans et hors les murs de l'accueil 12/17 ans.
- Accompagner les jeunes dans leurs projets de vie.

Les équipes de l'Animation jeunesse conçoivent et animent des animations socio-culturelles, en lien avec ces objectifs pédagogiques.





### 1.3 - Différents types d'animations :

**1)-Les accueils libres :** les jeunes sont accueillis et encadrés par un animateur sur le site de l'ALSH 12/17 ans. Ils évoluent de manière autonome. Ils ont accès aux équipements artistiques, culturels et sportifs de l'accueil. Ils sont acteurs de la vie de l'ALSH 12/17 ans en participant à certaines tâches quotidiennes en lien avec des projets d'activités. Les accueils libres permettent aussi aux jeunes accueillis de se retrouver entre pairs et d'échanger.

**2)-Les activités ou ateliers :** les jeunes sont accueillis pendant un horaire défini, sur une activité ayant un but précis et une durée précise. Une fois inscrit, ils s'engagent à y participer jusqu'au bout. Ces activités permettent de travailler sur les savoir-faire aussi bien que sur le savoir être. Elles créent aussi des espaces de dialogue nous permettant d'être à l'écoute des jeunes et de leur quotidien.



**3)-Les sorties :** en demi-journée ou à la journée, avec ou sans prestations extérieures, elles permettent de découvrir de nouveaux endroits et de sortir de son environnement quotidien. Elles nous donnent accès à de nouvelles pratiques sportives et de nouvelles expériences culturelles. Elles fédèrent les groupes de jeunes en leur proposant des activités favorisant le dépassement de soi et l'encouragement mutuel. Elles permettent aussi de proposer des temps d'animation plus long, plus serein, en accord avec le besoin de repos, de tranquillité et d'autonomie du public 12/17 ans.

**4)-Les actions inter-centres :** Depuis la création de l'Animation Jeunesse, nous développons des partenariats avec d'autres structures jeunesse. Nous participons à des projets proposés et animés conjointement par les acteurs de la jeunesse du département. Nous organisons régulièrement des échanges avec des structures dont nous partageons les orientations pédagogiques. Elles participent pleinement à la thématique du service. Elles permettent au public de l'animation jeunesse de rencontrer d'autres groupes de jeunes, d'en reconnaître les différences et les similitudes.

**5)-Les soirées :** Ces animations sont des temps conviviaux qui répondent aux besoins des jeunes de vivre des temps festifs en dehors du cercle familial et d'acquérir une certaine autonomie. Pour cela les soirées incluent généralement un temps de repas. Les jeunes participent à la préparation, l'installation, au service, au rangement. Les repas s'organisent de deux manières :

**6)-Des temps de repas :** L'Animation Jeunesse ne propose pas de service de restauration. Les temps de repas sont soit imposés par l'organisation d'une activité, soit une activité en tant que tel. Nous proposons 3 types d'organisations pour les temps de repas.

- a- Les repas partagés : nous définissons un thème pour le repas. Chaque jeune doit apporter une partie du repas. Un document google, accessible aux familles, garanti une juste répartition de l'effort demandé à chaque participant et un repas équilibré pour les jeunes.
- b- Les repas AJ : Le repas est fourni par l'ALSH 12/17 ans soit sous forme de prestation extérieure, soit sous forme de menu cuisiné par l'équipe d'animation et les jeunes. Les ingrédients sont considérés comme du matériel pédagogique et sont financés par le budget du centre.
- c- Les pique-niques : Ils sont fournis par les familles. Leurs transports et le respect des températures de conservation sont sous la responsabilité des responsables légaux.



Les conditions de transport, de conservation et de consommation sont détaillées dans le règlement intérieur de l'ALSH 12/17 ans



**7)-Des temps de participation et d'engagement dans la vie de l'ALSH :** Cette année nous souhaitons retrouver la participation des jeunes dans la vie de l'animation jeunesse, celle-ci ayant souffert des différentes crises sanitaires de ces dernières années. Nous souhaitons inclure notre public dans la création et l'organisation de leurs temps de loisirs. L'objectif est d'impliquer les jeunes dans la vie de la structure, de les initier à la démarche de projet et de répondre aux demandes spécifiques du public 14/17 ans en terme d'autonomie. Nous envisageons d'animer des temps de concertations ludiques sur les vacances. Nous appellerons ces animations : « les AJT du local ». Nous réfléchissons actuellement à leur contenu, à leur cadre d'action et à un système de valorisation de l'engagement des jeunes sur ce dispositif.

**1.4 – Nos axes pédagogiques complémentaires :**



**« Des écrans pour nous servir, pas pour nous asservir » :**

92 % des 12/17 ans possèdent un smartphone et 7 jeunes /10 dispose d'un ordinateur dans leur chambre. A 11 ans, les jeunes passent 5h/jour devant les écrans et à 15 ans + de 8h. Ils se servent de leur smartphone pour discuter avec leurs amis et la famille, pour regarder des vidéos ou pour publier et partager.

L'hyper-connexion de notre public est un fait. Il continue d'être important de le prendre en compte et d'adapter nos postures et nos pratiques à cette nouvelle génération. L'équipe de l'AJ a ainsi choisi de poursuivre ses actions d'éducation et de prévention aux nouvelles technologies et de continuer d'ouvrir son public aux multiples possibilités d'échanges, de rencontres, de savoirs et de créations qu'offre le monde numérique.

Des animations en lien avec les outils numériques continueront d'être proposées afin d'échanger sur les pratiques numériques de chacun et de leurs conséquences possibles (Ex. : e-réputation, cyber harcèlement, sécuriser ses données confidentielles).

Des ateliers seront proposés afin d'expérimenter la dimension créative des outils numériques (smartphone en particulier), aborder la création de contenu, sa diffusion ainsi que les questions de modération ou de législation afférentes.



En partenariat avec la médiathèque de Ruelle sur Touvre, l'équipe de l'AJ continuera dans la cadre de « Culture game » à proposer des animations autour de la culture vidéo-ludique

La création d'une ludothèque numérique favorisant les jeux à plusieurs dans le même espace est en cours de création. Devant l'attrance des jeunes pour les jeux individuels et compétitifs tel que fortnite, nous avons pris le parti de proposer d'autres style de jeux qui favorisant l'organisation de parties à plusieurs au sein de l'accueil. Dans ce sens, l'animation jeunesse c'est équipé d'une Nintendo switch pour son catalogue cohérent avec notre démarche.

**Esprit « créa-bidouille » :**

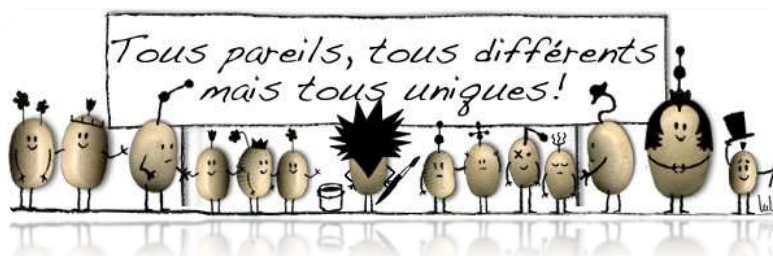


Le monde virtuel est très présent chez les jeunes. Toutefois, il reste important pour un développement harmonieux de l'individu de garder aussi un esprit créatif et ouvert ancré dans notre monde réel. Développer la créativité chez l'adolescent, c'est lui transmettre des compétences pour l'aider à devenir un adulte libre intellectuellement, autonome et responsable. L'esprit « bidouille » s'exprimera à travers deux axes : **le faire soi-même et le fait de penser autrement.**



- **Le faire soi-même** : Des animations permettront aux jeunes de développer leurs compétences en cuisine, bricolage, en travaux manuels. Le « faire soi-même » est valorisant et permet de conforter une bonne estime de soi ou de la regonfler, élément important dans la construction identitaire des jeunes.

- **Penser autrement** : Vivre et penser autrement, c'est vivre et penser différemment. C'est aussi oser être soi, sans subir le regard des autres. C'est vivre comme on l'entend et donner son point de vue, même s'il est opposé à la majorité. C'est confronter ce que l'on pense ou ce que l'on fait à ce que d'autres pensent ou font. Vivre et penser autrement, c'est aussi penser qu'il y a toujours une multitude de chemins pour arriver à un même résultat.



Les adolescents sont très **sensibles au regard de l'autre, à ce que l'on pense d'eux**. Ils ont aussi un **grand besoin d'appartenance** à un groupe. Aussi, les actions proposées par l'AJ s'attacheront à développer cette capacité à **s'autoriser à penser et à vivre autrement** et à **monter la diversité des points de vue** sur nos modes de vie, nos valeurs... afin de construire sa propre identité).

L'AJ continuera également de **promouvoir l'écocitoyenneté**, notamment par les gestes du quotidien (tri des déchets, économie d'énergie...) et des actions favorisant la **découverte de notre environnement naturel**.

« **Jeux en tout genre** » :

**Jeux de plateau** : grâce à notre ludothèque, nous avons la possibilité de jouer à différents styles de jeux de société pour développer des stratégies et tactiques selon les jeux mais également de la coopération car nous axons également nos jeux sur cette thématique. Nous aimerions également développer un projet avec la maison de retraite qui se situe juste à côté de nous en proposant des après-midis intergénérationnels.



**Grands jeux** : Nos animateurs créent des jeux grandeur nature (Les mystères de pékin, Burger-quizz etc...).

**Jeux sportifs** : Faire découvrir aux jeunes des sports innovants. Nous devons garder ce goût du sport car on le sait d'après les études de l'O.M.S. les jeunes sont de plus en plus sédentaires. C'est pourquoi nous devons essayer de les mobiliser pour faire de l'activité physique et sportive. En plus, le sport apprend à développer des valeurs, mais aussi des capacités motrices. Nous faisons également des sensibilisations sur le handisport et le sport adapté.

A travers des **discussions, des jeux, des animations sportives, culturelles, scientifiques et techniques, des mini-séjours de vacances**, l'équipe continuera à **transmettre les clés du bien vivre ensemble** à son public. Elle s'attachera notamment à **faire émerger les similitudes du groupe qui rassemblent, tout en valorisant les différences** (cela passe par une connaissance des goûts, des intérêts, des habiletés, des forces des personnes qui nous entourent...) et à **faire de celles-ci une force** dans un esprit de **coopération et d'entraide**.



### 1.5 – le public :

L'accueil de loisirs est accessible aux jeunes dès leur entrée en 6<sup>e</sup>. Il est possible sur l'été précédent l'entrée en 6<sup>e</sup> de fréquenter le centre de loisirs primaire et l'AJ.



Le dossier famille, la fiche sanitaires de liaisons et le récépissé du règlement intérieur de la structure, sont les documents obligatoires que doivent nous fournir les responsables légaux avant toutes inscriptions de leur enfant à l'ALSH 12/17 ans.

Toute particularité sanitaire devra être signalée. Certaines devant être formaliser par un protocole d'accueil individualisé (PAI)

Les animations sont le plus inclusives possibles. Nous les préparons de manière qu'elles accueillent toute la diversité que peut nous proposer le public 12/17 ans du territoire sans les mettre en échec.

### 1.6- lien avec les familles, les responsables légaux ou leurs représentants :

Les équipes d'animations sont disponibles pour échanger avec les familles surs :

- Les conditions d'accueil et d'organisation de l'ALSH 12/17 ans.
- La vie de leurs enfants au sein de notre accueil.
- La résolution de problématiques particulières rencontrées au sein de notre accueil.
- Besoin d'échanges divers et d'aide à la parentalité.

Les temps pendant les lesquels nous nous rendons disponibles pour des échanges sereins avec les familles sont les suivants :

- Sur le site du chalet du bois des mérigots lors des périodes d'ouverture de l'ALSH 12/17 ans, en début ou en fin d'accueil
- Par téléphone ou sur rendez-vous, du mardi au vendredi de 9h00 à 16h30.
- Par Mail ou sms.
- Via l'accueil physique du SIVU Enfance et Jeunesse



Afin d'être cohérent avec les pratiques numériques de nos usagers et de notre public, nous développons notre présence sur les réseaux sociaux. Nous y relayons quotidiennement informations et événements en lien avec la jeunesse. Nous y partageons aussi des liens vers des partenaires éducatifs locaux (CIJ, Familibulle, planning familial etc). Nous y créons et postons du contenu en lien avec l'actualité du service. Cette présence est renforcée par notre rôle de promeneur du net.

### 1.7 – L'équipe de l'ALSH 12/17 ans :

L'équipe est composée d'un directeur permanent (BPJEPS) et d'une animatrice permanente (BAFA). L'A.J bénéficie de renforts saisonniers pendant les périodes de vacances. Actuellement confrontés à une problématique de recrutement, nous favorisons le recrutement d'animateurs et d'animatrices en capacité de porter notre projet pédagogique par leur savoir être et leur savoir-faire plutôt que sur leur expérience de terrain. C'est pourquoi, nous recrutons des équipiers non diplômés ou en formation. L'équipe permanent assure alors un rôle formateur auprès de ces collègues occasionnels.

Les équipes disposent de temps de préparation, de formation et de régulation leur permettant d'assurer un encadrement de qualité sur les périodes d'ouverture de l'ALSH 12/17 ans et de suivre les besoins spécifiques d'un public en constante évolution.





### 1.8- transport et accessibilité :

Le service jeunesse du SIVU Enfance Jeunesse, propose un service de convoyage permettant de faciliter l'accessibilité de son ALSH à tout les jeunes de son territoire. Pour cela nous disposons des véhicules du SIVU Enfance et Jeunesse que nous partageons avec les services Enfance et Petite Enfance. Nous louons à chaque vacance de 1 à 2 véhicules de 9 places pour répondre à notre projet de fonctionnement.

## 2- Des actions éducatives au collège :

### 1.1-Ludothèque « Pour le bien vivre ensemble » :

En partenariat avec l'équipe du collège Norbert Casteret de Ruelle sur Touvre, nous animons sur la pause méridienne la **ludothèque « Pour le bien-vivre ensemble »** avec des jeux de coopération et de communication et d'autres jeux permettant aux jeunes de découvrir la variété du monde ludique et de définir leur profil « joueur » (stratégie, observation, déduction, réflexion, habileté...). Nous y intervenons une semaine sur deux. (Calendrier en annexe)

### 1.2-Les rencontres ludiques :

Des **rencontres ludiques** dans la cour du collège auront lieu également une fois par mois afin de **maintenir le lien avec les jeunes**. Ces rencontres permettent de discuter avec les collégiens en leur donnant les plaquettes des vacances. Où en discutant tout simplement des cours, de leurs activités extra-scolaires.

### Semaine du respect des différences :



Nous interviendrons aussi pour la 7ème année auprès des collégiens sur le temps scolaire dans le cadre de la **semaine du respect des différences** avec la thématique « **handicap invisible** ». L'objectif des séances est de permettre aux jeunes de découvrir les sensations liées à certains handicaps et d'échanger sur l'acceptation des différences, condition indispensable pour le bien vivre ensemble.

Tous ces **liens entre les différentes actions au collège** (présentation AJ au 6e, ludothèque, rencontre ludique et semaine de la tolérance) **et celles en extra-scolaires** permettent à l'adolescent de repérer le professionnel de l'AJ comme une personne ressource de confiance, capable de l'informer et de le conseiller, pour l'aider à bien grandir.

### 3-Promeneur du net :

En 2017, l'AJ a répondu à l'**appel à candidature de la CAF Charente** pour intégrer le dispositif « Promeneurs du Net ». En effet, depuis 2010, nous possédons une **pratique de communication numérique** par le biais de nos profils professionnels Facebook et Instagram.

Le dispositif promeneur du net nous apporte **une expertise supplémentaire** et **un cadre connu et reconnu au niveau national**. Nous pouvons ainsi **accroître notre présence sur les réseaux sociaux** et être **plus pertinents dans nos missions éducatives**.

En effet, les promeneurs du net sont des **professionnels qui travaillent ensemble dans les rues numériques du territoire digital de la Charente**. Le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux.

M RAYMOND, directeur du service jeunesse, reprend la mission de **Promeneur du Net** au sein du SIVU. Les trois heures de présences hebdomadaires décrites dans la convention seront réparties sur des temps de veilles numériques et des temps de création de contenus sur nos réseaux (Facebook et Instagram). La participation aux réunions de réseau animées par le coordinateur départemental est prévue afin de partager ses expériences et d'accroître l'efficacité du dispositif.

Cette année pour répondre le mieux possible au cahier des charges des promeneurs du net, une réorganisation de notre présence sur les réseaux a été effectuée. Nous avons séparé les réseaux liés à la communication du service et ceux dédiés à l'action promeneur du net.

Nous avons donc créé une page Facebook et une page Instagram pour le service. Nous avons créé des profils dédiés à l'action promeneur du net afin de pouvoir communiquer sans confusion sur ce dispositif lors de nos différentes actions.

### 4-Les projets :

Cette année, nous souhaitons développer la participation des jeunes dans la vie de l'ALSH 12/17 ans.

Nous aimerions aussi développer notre action au sein du collège Norbert Casteret sur les sujets du respect, de la tolérance et de la lutte contre le harcèlement. Nous travaillons actuellement à l'écriture d'un nouveau projet.

Nous souhaitons développer notre communication vers futurs collégiens en intervenant dans les classes de CM2 des écoles du territoire.

Pour finir, nous aimerions dresser un inventaire des acteurs et des projets en lien avec la jeunesse sur notre territoire.

